

*Questions orales***LES SPORTS**

Nous étudions actuellement la décision rendue en vue d'établir une structure législative appropriée. Jusqu'à maintenant, je n'ai rejeté aucune possibilité, ce qui me semble équitable. Je préfère attendre qu'on ait examiné toutes les facettes de la décision et de ses répercussions. Cela est loin de représenter une menace. Il s'agit simplement d'une mesure de prudence qu'adopterait tout procureur général devant une décision aussi importante fondée sur la Charte.

Je répète donc, au bénéfice du député et de toute la Chambre, que nous avons l'intention d'examiner très attentivement cette question pour en dégager les diverses possibilités sur le plan législatif. Nous aurons besoin à cette fin de la collaboration de l'opposition, étant donné que notre programme législatif est très chargé. Si nous obtenons la coopération de l'opposition, nous veillerons à établir un régime à la fois équitable et compatible avec la position bien connue qu'a toujours préconisée notre parti et notre gouvernement, et j'espère que nous pouvons compter sur l'aide du député.

LES EMPLOYÉS DES SOCIÉTÉS ET ORGANISMES D'ÉTAT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, la décision de la Cour fédérale d'appel s'applique à environ 214 000 fonctionnaires régis par la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique.

Bien des sociétés et organismes d'État qui emploient plus de 300 000 personnes ont copié les directives de la Commission de la Fonction publique au sujet de la participation à la vie politique, et je vous signale qu'elles limitent leur liberté.

Étant donné que ces sociétés et organismes accordent littéralement depuis 20 ou 25 ans des droits politiques restreints à leurs employés, le ministre et le gouvernement vont-ils envoyer dès aujourd'hui des directives claires au sujet de la participation de leurs employés à la vie politique pour éviter de créer deux catégories d'employés du secteur public: ceux qui ont des droits et ceux qui n'en ont pas? Le ministre va-t-il le faire dès aujourd'hui?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je tiens à rappeler au député, qui est une personne juste, que le gouvernement s'occupe depuis qu'il a l'honneur de gouverner le pays, de ses rapports avec les fonctionnaires et de l'organisation des sociétés d'État en général.

Nous avons adopté une attitude rationnelle et réfléchie que n'avait pas le gouvernement antérieur. Je sais que le député reprochait au gouvernement libéral de n'avoir rien fait à cet égard. Nous, nous intervenons. Nous nous sommes engagés à agir. Nous respecterons nos engagements. Il nous faudra l'aide des députés de l'opposition pour qu'ils ne retardent pas nos travaux et qu'ils coopèrent avec nous pour éviter de léser les fonctionnaires.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR D'ATHLÉTISME—LES INSTALLATIONS DE DIFFUSION

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et a trait au fait que nous semblons fêter Noël en juillet.

Le championnat du monde junior d'athlétisme aura lieu dans l'extraordinaire circonscription de Nickel Belt, dans le nord-est de l'Ontario, et dans la région de Sudbury à compter du 26 juillet. Pour pouvoir diffuser les jeux dans les 150 pays qui y seront représentés, il aurait fallu recueillir quelque 684 000 \$. Or, il manque encore 300 000 \$.

Nous remercions le gouvernement d'avoir bien voulu nous octroyer 115 000 \$ et lui demandons d'envisager la possibilité de gratter ses fonds de tiroir pour trouver éventuellement encore 300 000 \$?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, au nom du ministre de la Condition physique et du Sport amateur, nous voulons tous le remercier ainsi que le ministre pour l'intérêt qu'ils ont porté à cette question. Nous avons essayé de faire en sorte que de tels jeux aient lieu dans tout le Canada, comme le sait le député. Je lui sais également gré d'avoir reconnu notre contribution aux jeux, de même que celle des nombreux bénévoles que nous devrions sans nul doute remercier en premier.

Le gouvernement du Canada a essayé d'aller de l'avant avec ces jeux. Les Jeux nordiques de Thunder Bay sont un autre exemple de cette volonté du gouvernement.

Je ne puis répondre précisément à la question du député, mais je peux lui assurer que je vais la transmettre au ministre et que nous allons en discuter.

ON DEMANDE QUE LA DÉCISION D'ACCORDER DES FONDS SUPPLÉMENTAIRES SOIT PRISE DANS LES MEILLEURS DÉLAIS

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, comme tous les députés le savent, nous nous sommes tous montrés solidaires avec la région de Sudbury lorsque le prix du nickel a chuté. L'économie de cette ville repose sur une seule industrie. Depuis, la collectivité a fait d'énormes progrès et, en tenant ces jeux cet été, elle fait un grand effort pour se tailler une place sur la scène internationale, de façon à bénéficier de toutes les retombées possibles. Étant donné que nous devons savoir bientôt à quoi nous en tenir, le ministre aurait-il l'obligeance d'amorcer le processus nécessaire, les jeux débutant le vingt-six?

● (1450)

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le député a raison. Un grand nombre d'entre nous, dont des députés du nord de l'Ontario, ont tenté de bâtir dans cette région une infrastructure ne reposant pas uniquement sur la métallurgie. On a donc favorisé, entre autres, le secteur du tourisme et celui des arts, comme on peut le constater à Sudbury.